

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 24 (1987)

Heft: 865

Artikel: Relève universitaire à Genève : la main invisible et la transparence

Autor: Miserez, Marc-André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La main invisible et la transparence

■ (*mam*) Récemment, nous avons évoqué la relève universitaire genevoise (DP 853 et 854) par la publication d'une longue lettre de lecteur. A l'instar de la presse, la vénérable institution n'aime manifestement pas trop parler d'elle-même. Nous avons rencontré Mme Christine Mironesco, chargée de cours au département de Sciences politiques de l'Université de Genève, pour nous entretenir du renouvellement du corps professoral et de la sous-représentation des femmes dans cette corporation. Ses réflexions valent avant tout pour Genève, mais des problèmes similaires se posent également à Lausanne, nous y reviendrons

DP: *Madame Mironesco, on a pu entendre récemment le chef du Département genevois de l'instruction publique parler de la nécessité d'une "cure de jouvence" pour l'Uni...*

CM: Depuis quelque temps, notre Ecole semble se remettre en question. Signe réjouissant de jeunesse; on a assez souvent regretté la disparition de l'esprit soixant-huitard, qui risquait de transformer la dame vieillissante en momie. Aujourd'hui, certains d'entre nous pensent que l'Uni a une chance de montrer son dynamisme en s'attaquant de front à deux problèmes: celui de la relève et celui des femmes. Tout le monde semble d'accord pour dire qu'il faut donner à ces dernières leurs chances d'accéder aux postes élevés de l'institution. Mais le consensus est d'autant plus harmonieux qu'il est vague. Comment promouvoir les femmes? L'imagination ici fait totalement défaut. Ce blocage tient notamment aux contradictions entre l'idéologie de la concurrence et celle de la participation, et entre ces idéologies et la pratique réelle. Trop souvent, les nominations de professeurs sont marquées par une totale absence de transparence. Il n'y a ici rien de rationnel, ce secret pousse les concurrents et les membres des commissions qui opèrent les choix à la limite de la schizophrénie.

DP: *Par exemple?*

CM: Voyez-vous, les membres des commissions sont en quelque sorte coincés entre les exigences de la collégialité – qui veut que l'on cache les luttes d'influence – et celles de l'image de marque qui veut qu'un intellectuel soit ouvert au dialogue. C'est

ainsi qu'ils en viennent à dire des choses aussi aberrantes que "nous avons choisi le meilleur parce que c'était le meilleur". Vous me direz que c'est un progrès par rapport au mutisme absolu d'antan, mais tout de même, c'est un peu léger comme explication pour les candidats recalés. C'est également insuffisant pour les citoyens qui s'intéresseraient – à bon droit – au mécanisme de décision. Le lien Université-Cité c'est aussi plus de transparence dans ce domaine.

DP: *On a souvent entendu dire que l'Uni de Genève avait tendance à ne pas chercher ses professeurs dans ses propres rangs, le candidat étranger est-il systématiquement favorisé?*

CM: Ce n'est pas aussi simple que cela, mais il est vrai que les critères de définition du meilleur naviguent dans le flou artistique. La liste des publications, par exemple, n'est plus un critère très sûr; pas plus d'ailleurs que la formation étrangère. Toutefois la vague de rejets de ses propres candidats a amené l'Uni à s'interroger sur ses motivations profondes. La réponse laisse songeur: on a souvent préféré le candidat extérieur parce qu'on ne connaissait pas ses défauts. La prise de conscience de ce ..., disons paradoxale a permis depuis quelque temps de traiter les gens de la maison avec un peu plus d'égards. Mais cette amorce de revirement n'a pas que des causes philanthropiques. Il est arrivé plusieurs fois que le candidat étranger retenu ne vienne simplement pas, jugeant qu'être le meilleur en Suisse ne valait pas le voyage. A trop avoir courtisé le bel inconnu sans succès, l'Uni peut

désormais méditer sur le thème du meilleur avec un grand M et de la main invisible avec une grande gifle.

DP: *Et les femmes, ont-elles profité de ce début de revirement?*

CM: Pour elles, la main invisible travaille dans un gant de velours. Officiellement, il n'y a pas de discriminations à leur égard.

DP: *Et pourtant, on sait que si les étudiantes représentent le 52% de la population universitaire, les femmes ne sont plus que 31,9% au niveau du corps intermédiaire et 3,5% (!) chez les professeurs.*

CM: L'explication "officielle" est que cette faible représentation aux niveaux supérieur de la pyramide serait le résultat d'une socialisation différente. Socialisation de qui? des candidates ou des membres des commissions qui les jugent? Assurément, être une femme dans un concours de haut niveau représente un handicap. D'une manière générale, je dirai qu'une femme, pour avoir sa chance contre un candidat homme, doit être, non pas un peu meilleure que lui, mais carrément dix fois meilleure. Rien ne lui sera épargné: si elle a des qualités pédagogiques, on la critiquera sur le plan des publications; si elle a des publications, on s'interrogera sur ses compétences à diriger une recherche; si elle en a fait la preuve, on se demandera si elle n'a pas un caractère trop autoritaire. Finalement, si elle a les qualités requises, si elle a même fait un séjour à l'étranger, on pourra encore lui préférer un candidat masculin sous prétexte qu'il a des charges de famille.

DP: *Qu'en est-il des procédures de recours. Une candidate convaincue d'avoir été victime de ce genre d'injustices peut-elle encore faire quelque chose?*

CM: Le secret officiel n'empêche nullement les candidates d'être informées de ces injustices; par contre, il leur interdit d'utiliser ce qu'elles en savent pour se défendre. Qui peut encore croire au jeu de la concurrence dans ces conditions? Il est urgent de revoir tout le système des nominations sous l'angle de la transparence. Si comme on le chuchote, le secret est défendu par ceux-là même à qui il profite, il est temps de le dire. La transparence devient de plus en plus de nos jours un enjeu politique majeur et une source de dynamisme social. L'Uni ne peut pas aller à contre-courant. Elle se doit d'être un modèle pour la Cité et non un musée de pratiques dépassées.